

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,

PAR MM. R. CHALON, CH. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—
TOME VI.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECOQ,

2, RUE DE LA MADELINE.

—
1850

LE MONÉTAIRE GEROLF.

Quand M. Verachter publia, en 1840, dans ses *Documents pour servir à l'histoire monétaire des Pays-Bas* (p. 57-66) cinq mailles de Gand et entre autres celle qui porte le nom de GEROLF, il fit de savantes, mais inutiles recherches pour retrouver ce personnage. Il remonta même au règne de Charles le Chauve, à l'année 885 !

Depuis dix ans l'étude de nos anciennes mailles a fait de grands progrès ; et tout le monde est d'accord aujourd'hui que le nom de Gérolf est celui d'un monétaire, et que la pièce, qui le porte, appartient au XII^e siècle.

Mais qui était ce Gérolf, monétaire du comte de Flandre ? Il nous paraît probable que la charge de monétaire doit avoir été primitivement un fief que les comtes de Flandre ne conféraient qu'à des personnes offrant par la position qu'elles occupaient dans la société et la considération dont elles étaient entourées, toutes les garanties nécessaires.

Ainsi les monétaires, directeurs ou entrepreneurs de la monnaie ont dû être des hommes importants. D'après cela, il est probable qu'on finira par trouver quelques renseignements sur le Gérolf de Gand.

M. Verachter avait déjà remarqué que le nom de Gérolf était en quelque sorte héréditaire dans une des plus anciennes familles de Gand, celle notamment des *Bette* ; mais

il n'en a cité aucun membre auquel on puisse attribuer notre monnaie.

Il existe sur la famille des Bette un livre assez rare : *Preuves de la maison de Bette, produites de la part de la très-noble et très-excellente damoiselle de Lede, chanoinesse au très-noble et très-illustre collège de St-Wavrd à Mons, par JEAN HENRI GOBELINO, chanoine de Ste-Gudule à Bruxelles, 1646, in-4°*, dans lequel il est fait mention d'un Gérolf Bette, cité comme témoin dans un acte de 1162, donné par Thierry, seigneur d'Alost à l'abbaye de St-Bavon à Gand. Ce Gérolf est nommé plus loin parmi les seigneurs de Flandre qui accompagnèrent Philippe d'Alsace à la terre sainte en 1175; et enfin on le retrouve parmi les témoins d'un acte émané du même comte de Flandre en 1188 en faveur de la même abbaye de St-Bavon. Peut-être est-ce encore lui qui alla en terre sainte en 1200.

L'époque de 1162-1200 est bien celle qui convient à la monnaie en question; reste à prouver maintenant que ce Gérolf Bette a été réellement investi de la charge de monétaire. Il est à espérer qu'on retrouvera son nom avec cette qualification dans l'une ou l'autre charte.

En 1200 vivait un autre Gérolf Bette, descendant du premier. Le fils de celui-ci portait le nom de Simon; est-ce celui qu'on retrouve sur tant d'autres mailles? La charge de monétaire a pu être héréditaire dans cette famille et exercée par elle dans différentes villes de Flandre.

C. P. SERRURE.
